



Marange - Silvange - Ternel en liaison...



Sommaire

Éditorial	2
Urbanisme et travaux	8
Le chantier de la VR52	10
Les affaires sociales	11
Logement et développement social	12
Environnement et cadre de vie	14
Recensement	18
Le développement économique	22
Éducation et jeunesse	25
Communication et information	28
L'action culturelle	29
Fêtes, cérémonies et tourisme	30
Budget	31
Devenez Ambassadeur de Marange-Silvange	32
Expression des groupes politiques	34
État civil	35



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION MOBILE
DE MARANGE-SILVANGE



magazine d'informations municipales
Février 2019

www.ville-marange-silvange.fr



Extraits du « Discours des vœux à la population du 05/01/2019 »

Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs,

Bonsoir à vous toutes et tous et un grand merci pour votre présence extrêmement nombreuse ce soir.

Vous le savez, je prends toujours un immense plaisir à célébrer ici, avec vous, dans cette salle A. MALRAUX la nouvelle année et vous faire surtout l'annonce de ce que sera l'essentiel des projets développés dans notre commune pour l'année qui débute.

J'abuse aussi de ce moment, pour y glisser une petite touche personnelle dans la lecture des événements qui alimentent notre actualité.

2018, DRÔLE D'ANNÉE.

Un bouillard de fumigènes bleus, blancs, rouges illuminent les 15 et 16 juillet pour fêter la victoire de la France contre la Croatie en finale de la Coupe du monde. Des centaines de milliers de français accompagnent les bleus de l'arc de triomphe au rond point des champs Elysées. Nous sommes Champions du monde de football.

Décembre 2018 : un autre brouillard de fumigènes, plus acide, plus acre, inonde les mêmes champs Elysées qui deviennent le théâtre de véritables scènes de guérillas urbaines entre forces de l'ordre et manifestants. La France se découvre championne du monde des prélèvements fiscaux.

Drôle d'année, drôle de pays se dit-on de l'extérieur lorsque l'on voit, ébahi, notre nation gâcher autant d'énergie positive et sombrer dans une colère juste qui n'excuse cependant pas les violences et les dégradations qui ont entaché ces manifestations de décembre.

2017 avait marqué l'explosion du paysage politique français. Un signe avant coureur peut être de cette extrême lassitude de nos concitoyens, blasés par les promesses non tenues, de leur écœurement face à l'incapacité des politiques de toute appartenance à traiter et à soulager leur quotidien.

Le temps était au « dédagisme ». En finir avec les archaïsmes idéologiques. A la poubelle, à dégager !

Il fallait rêver, construire un nouveau monde plus équitable et en finir avec les fausses promesses, celles que l'on ne tient pas. En finir avec la politique d'avant.

L'intention était largement recevable.

Difficile cependant en une année et demie d'engager une profonde mutation de notre société.

A défaut de baguette magique, il faut du temps et de l'abnégation et je ne doute pas qu'elle existe.

Or les réponses apportées par le gouvernement à la colère des français sont parfois insuffisantes ou imparfaites et souvent même encore inexistantes.

Oui bien sûr, il faut créer de la valeur ajoutée, et de nouvelles richesses pour pouvoir engager les programmes politiques et la transition énergétique avant d'entreprendre une redistribution de ces nouvelles richesses.





Mais non, non, on ne gouverne pas contre le peuple et tout projet politique perd son sens dès lors qu'il ne s'accompagne pas d'un projet qui prenne en compte l'attente sociale. On ne peut pas ajouter des charges aux charges surtout lorsqu'elles ne sont pas supportables par celles et ceux à qui on les inflige.

Une chose est cependant bien réelle : beaucoup de ménages ont le sentiment de ne pas pouvoir faire la moindre dépense allant au-delà de ce qui est strictement nécessaire. Et ce sentiment n'est pas infondé. Les économistes constatent qu'il y a une montée de ce qu'ils appellent les dépenses contraintes. C'est le cas du loyer ou du remboursement de crédit, de l'électricité, du gaz, de l'abonnement au téléphone, à la télévision, à internet, etc. Selon l'Insee, «leur part dans les dépenses de consommation des ménages a plus que doublé entre 1959 et 2009, mais reste relativement stable depuis. Elles représentent aujourd'hui près de 30% du revenu disponible brut des ménages». En clair, nous avons tous et toutes (à des degrés divers) de moins en moins de marges de manœuvre et des hausses de prix dans un domaine peuvent nous conduire à nous restreindre sur d'autres postes.

Plutôt que de parler de montée de la misère, il serait donc plus sérieux de dire qu'il y a en France des gens pour qui dix ou quinze euros de plus ou de moins par mois, cela compte, et que le gouvernement aurait été bien inspiré de mieux préparer ses mesures d'accompagnement de la hausse de la taxe carbone.

Ecologie et solidarité doivent et peuvent cependant aller de pair. Et le correctif qui s'imposait aurait pu se faire sans psychodrame : **il y a en France des associations, des organisations syndicales, des élus et élus locaux et nationaux qui peuvent faire remonter l'information et rappeler aux réalités un pouvoir qui pourrait les ignorer. Gouverner c'est aussi accepter la nécessité et l'utilité des corps intermédiaires**



Nous allons donc en 2019 faire ce que nous avons dit !

La population de notre petite ville évolue toujours positivement et le recensement effectué en début d'année devrait confirmer que Marange-Silvange compte aujourd'hui près de 7000 habitants.

Même si elle génère de nouvelles dépenses (création de classes, transports scolaires,.....), cette forte croissance démographique nous permet de mieux absorber l'accroissement de nos charges de fonctionnement, de mieux les répartir, de les mutualiser, même si nous n'en percevons le plein bénéfice qu'à compter de 2021 au regard du mode de calcul retenu par l'Etat.

Pour la quatorzième année consécutive, nous n'augmenterons pas les impôts locaux et nous n'appliquerons toujours pas la taxe sur l'électricité.

En 2014, la dotation globale de fonctionnement des collectivités territoriales avait été amputée de 1,5 milliard d'euros, puis de 10,7 milliards entre 2015 et 2017. Nous nous sommes bien installés au fond du tiroir où à coup de contrôle budgétaire et de rigueur financière, nous résistons difficilement d'année en année. Mais cette résistance connaît des limites qu'il est de plus en plus incertain de tenir. De ce point de vue, j'appelle comme tous mes collègues Maires, l'Etat à rétablir urgemment un dialogue constructif et raisonnable avec les collectivités locales.

En 2019

- **Nous accompagnerons le chantier titanesque de la V.R.52** dont le planning est strictement respecté. Le profil du tunnel apparaît clairement aujourd'hui et s'impose maintenant comme une évidence. Notre conseiller municipal délégué Hervé MANGEOT dont je tiens à saluer l'engagement, la disponibilité et l'efficacité pour finaliser des solutions consensuelles s'attachera en 2019, avec toute la pugnacité qu'on lui connaît, à accompagner les riverains et s'assurer d'une parfaite maîtrise des nuisances. Je dois le dire, la collaboration avec les services de l'Etat est toujours excellente et nous parachèverons ensemble le travail engagé avec le cabinet d'architectes urbanistes pour finaliser les fonds de parcelles « coté Vieux Moulin » afin de garantir définitivement le confort et l'intimité des riverains concernés par ces aménagements.

- **Nous validerons notre nouveau Plan Local d'Urbanisme** au courant du premier trimestre et nous aurons l'occasion de le présenter en détail à la population en réunion publique.
- **L'étude hydraulique du bassin versant de la Barche** dont nous assurons la maîtrise d'ouvrage, financée par les deux communautés de communes de Rives de Moselle et d'Orne Moselle progresse. Elle permettra de comprendre, grâce à une modélisation mathématique très précise, comment fonctionnent nos cours d'eau lors d'épisodes pluvieux exceptionnels et de vérifier la pertinence technique de tous les ouvrages hydrauliques qui ont été construits.
- **Nous validerons notre nouveau Plan Local d'Urbanisme** au courant du premier trimestre et nous aurons l'occasion de le présenter en détail à la population en réunion publique.

Elle permettra aussi de placer les uns et les autres face à leurs responsabilités pour éviter de nouvelles catastrophes. La commission constituée à cet effet doit rendre ses conclusions au printemps. L'objectif prioritaire est bien sûr de poser des solutions fiables et la création d'un bassin de rétention situé en amont de Seilles Andenne et le long du chemin dit de Pierrevillers reste d'actualité. Son financement pourrait être assuré partiellement par les fonds collectés par la CCPOM dans le cadre de la nouvelle taxe GEMAPI.

Les travaux réalisés par la commune et la politique d'entretien régulier du ruisseau produisent d'ores et déjà des effets visibles sur La Barche qui a gagné en fluidité. Nous sommes pourtant passés, à deux reprises au mois de juin 2018, à quelques centimètres d'un nouveau débordement.

Nous vivons désormais au jour le jour une évidence que nul ne peut plus contester aujourd'hui : notre climat change ! Les épisodes de sécheresse, de tempête, de pluie diluvienne se multiplient et s'aggravent, nous laissant démunis face à l'importance de ces perturbations climatiques. Je répète ce propos chaque année avec insistance : **notre climat change, alors notre législation doit, elle aussi changer.** Même si le préambule de notre constitution de 1946 le dit : en France, les hommes sont égaux en droit face aux dommages liés aux catastrophes naturelles, la réalité est plus amère et bien éloignée de ces principes constitutionnels. Mais le dire et le répéter haut et fort ne suffit pas à solutionner le quotidien de nos concitoyens qui subissent parfois lourdement les conséquences de ces désordres désormais récurrents. C'est vrai pour les épisodes de sécheresse qui se reproduisent désormais chaque année.

Les tribunaux administratifs nous ont débouté en 2018, considérant que le modèle d'appréciation de la sécheresse développé par « Météo France » était suffisant et ils ont par la même confirmé la position de la Préfecture qui ne reconnaît pas l'état de catastrophe naturelle pour l'épisode de sécheresse 2017. Nous avons confié à nos avocats le soin de poursuivre cette décision en appel avec une dizaine d'autres villes de notre département.

La situation est urgente, nous avons reçu en mairie 49 déclarations de sinistres liés à la sécheresse 2018 considérée comme année la plus chaude depuis qu'existe des relevés de température.

Je prendrai en 2019 des initiatives en la matière en proposant une motion à tous les Conseils Municipaux de notre Département, en élargissant le collectif sécheresse constitué par une cinquantaine de ville aux associations et aux particuliers concernés et en interpellant publiquement les élus mosellans nationaux sur le sujet.

Au registre des chantiers 2019 :



- La première phase de **requalification du quartier de Ternel** (750 000 euros) s'est achevée en décembre et même si quelques travaux de finition doivent encore être réalisés (vidéo protection, signalétique, mobilier urbain, plantations...) le ressenti général que nous avons pu mesurer à l'occasion d'une réunion publique est excellent. Nous entamerons donc la phase 2, en l'occurrence la requalification du Centre Socio Culturel : Chantier de 650 000 euros pour lequel nous avons obtenu 350 000 euros de subventions. La phase 3, « requalification de la rue des Fleurs », pourrait débiter si tout va bien en fin d'année.



- **Le nouveau parking à proximité de la Place de Narpage** décongestionnera le stationnement dans cette partie du vieux village en proposant une vingtaine de places. Sa réalisation a nécessité des études approfondies car elle suppose un remblaiement important. Le début des travaux est programmé pour le printemps pour un coût avoisinant 160 000 euros totalement à la charge de la commune.



- Les anciens ateliers municipaux ont été démolis dans le dernier trimestre 2018, le bâtiment du groupe primaire du Rucher est en cours de désamiantage et sera détruit courant janvier. La requalification de cette friche urbaine permettra la réalisation d'un **lotissement dit « Clos du Rucher »** où les premières constructions, une vingtaine de maisons individuelles, devraient voir le jour en 2019.

- Les fouilles archéologiques préalables à la **création de 85 logements en collectif et maisons individuelles** par LOGIEST sur le site de l'ancien LIDL débuteront au printemps.
- Les travaux de **réfection du parking des Kénins** ont commencé. Ils permettront de gagner quelques places de stationnement et surtout d'améliorer son aspect esthétique par l'implantation de statuts d'ornement et d'un nouveau dispositif d'éclairage. Nous améliorerons ensuite le rond point de distribution interne du lotissement qui ne fonctionne pas comme nous l'avons envisagé avec les habitants du quartier.
- Nous réaliserons en 2019 **l'extension de notre COSEC** pour apporter plus de confort à ses utilisateurs et à notre club phare de basket de l'US Silvange en particulier. Il permettra aussi une mise aux normes d'accessibilité de cette salle de sport. Le coût projeté s'établira à 350 000 euros.



- **La rétrocession du quartier de Seilles Andenne** est désormais en cours. Elle nous permet d'engager sur ce quartier important les travaux d'aménagement complémentaires qui amélioreront largement l'esthétique du quartier et surtout le confort de ses habitants :

- Création d'une voie verte le long de la Barche accessible aux piétons et aux vélos qui permettra de faire la jonction entre la voie verte de Maizières les Metz et le site d'Amnéville d'une part puis de la RD 52 jusqu'au fil bleu de l'Orne d'autre part. Cette liaison dont le coût budgété est de 256 000 euros sera financée par la CCPOM et je remercie très sincèrement son Président, Lionel FOURNIER.

- Reprise des accotements de la rue Saint Francois, re-profilage du cheminement piédestre et installation de dispositif d'agrément.

- Création d'un local spécifique à la mise en place d'une nouvelle infrastructure internet. En effet, de nouveaux accords ont été trouvés afin d'améliorer les débits et faciliter les échanges pour les joueurs en ligne et les clients consommant de la VOD (vidéos à la demande) donc de la bande passante. Ces nouveaux accords permettent à Orne THD d'être connectés directement à Google, Facebook, Apple, Netflix, OVH, Youtube, Blizzard, et d'autres géants du web. Le résultat attendu est une amélioration du temps d'accès et une stabilité du réseau bien meilleure. Cette évolution significative concernera tout le quartier de Silvange dans un premier temps et devra être étendue à Marange Ternel dans les premiers mois de l'année. Les discussions et les négociations ont été difficiles, vives parfois, trop peut être, mais je tiens personnellement à remercier Mr Didier NOBILE, le PDG d'Orne THD qui respecte les engagements pris.



- Le bassin de rétention situé au pied du clos EUROPEAN HOME fera l'objet d'un aménagement végétal qualitatif.
- Installation de jeux pour enfants sur la place de Paix et d'un city stade dans un espace qu'il convient encore de définir.
- Viabilisation de 9 parcelles destinées à la construction rue Mère Teresa et implantation d'un nouveau trottoir.
- Implantation de bornes enterrées pour la récupération des déchets recyclables.
- Négociation à finaliser avec BATIGERE dans le cadre des appartements subissant de fortes infiltrations et du stationnement sur l'espace public.
- Nous entreprendrons les premiers travaux rue de la Barge. J'aimerais qu'ils passent au préalable par une reprise complète des réseaux d'eau pour lesquels j'ai demandé un redimensionnement important. Il nous faut faire les choses bien plutôt que vite et nous poserons des solutions techniques sécurisées même si nous devons retarder de quelques mois les plannings annoncés de réalisation de la chaussée. Une réunion avec l'ensemble des habitants du quartier afin de partager sur ces évolutions aura lieu en mars.

Plan général des travaux voie verte



- 2018 a permis de poser un accord de principe avec le département de la Moselle sur notre **cantine scolaire** dont la pose de la première pierre est envisagée en fin d'année et dont le coût avoisinera 2 millions d'euros. Elle permettra d'accueillir les enfants scolarisés à la maternelle, au primaire et au collège pour la restauration de midi et le périscolaire. Marielle GREFF qui porte à bout de bras ce dossier depuis de longues années organisera une large consultation avec les parents d'élèves et les futurs acteurs et utilisateurs de ce projet tant attendu.
- **Nous installerons dans chacune des 18 classes de nos deux écoles primaires des tableaux numériques interactifs pour faciliter les apprentissages de nos enfants.**
- Nous poursuivons notre opération fil rouge « **Ma ville plus propre – Ma ville plus belle** » tout au long de cette année en densifiant les interventions de nos équipes de nettoyage et de mise au propre de notre ville en privilégiant cette année les différents quartiers de Marange : nous retracerons toutes les signalétiques au sol, nous compléterons et reprendrons tous les panneaux de signalisation, nous reprendrons une partie de l'habillage floral et végétal en invitant aussi les propriétaires à être attentifs au respect des débordements de leurs arbres et végétaux de toute nature sur le domaine public.
- Nous revisiterons les règles de fonctionnement de **notre baladeur** et ses déplacements pour qu'il soit plus accessible et mieux adapté aux besoins de nos habitants qui ont des capacités de mobilité restreintes.

Je ne parlerai pas des très belles surprises, ce ne sera plus des surprises, que nous vous réservons en 2019 : concerts, expositions, parade de Noël, fête de l'Europe, Festival country « Marange-Texas » et le retour très attendu de la fête de la vigne.

Rien n'y manque !

Voilà pour l'essentiel parce qu'il ne s'agit là que de l'essentiel.

*Alors permettez moi, de vous souhaiter
à vous toutes et tous,
Un monde plus fraternel et plus solidaire.
Une petite ville où il fait toujours bon vivre.
Une bonne santé, une pleine réussite
dans tous vos projets.
Une très bonne et très belle année 2019.*

Bonne et heureuse année

Yves MULLER

Maire de MARANGE SILVANGE



Voie verte de Maizières-les-Metz à Amnéville via Seilles Andenne !

Un projet initialement porté par les Communautés, de commune de Rives de Moselle et du Pays de l'Orne Moselle devait joindre Maizières les Metz, Amnéville et Marange Silvange par Seilles Andenne entre le merlon et la RD112f dans le lit du bassin de rétention. En attente des différentes études hydrauliques en cours sur ce secteur le projet initial a été abandonné.

Pour notre commune, il était hors de question de laisser Marange-Silvange hors du dispositif voie verte et se contenter de constater qu'elle s'arrêtait aux portes de notre ville.

La zone de Seilles Andenne est un point stratégique dans la mesure où elle est le point central qui permet de faire la jonction entre la Moselle et la vélo route « Charles le Téméraire », qui s'arrête rue de la Barge, et relier à terme Moineville et Trèves et ainsi permettre et promouvoir les déplacements dits doux en complément du maillage existant.

Forts de nos convictions, Monsieur le Maire, après de longues négociations avec la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (dont une des compétences est les déplacements doux et sentiers) a réussi à ce qu'un nouveau projet avec un tracé passant sur Seilles Andenne le long de la Barche pour rejoindre Pierrevillers et Amnéville les Thermes soit proposé aux habitants de Marange-Silvange. Ce projet est donc porté par La communauté de Commune du Pays Orne Moselle qui a fait une inscription budgétaire à hauteur de 256 000 euros pour le tracé décrit et illustré ci-après.



Dans les grandes lignes :

- Raccordement à la voie verte Charles le Téméraire par la rue de la Barge, une passerelle en bois pour permettre le franchissement de la Barche avec un premier tronçon de 150 mètres d'une voie verte de 2,50 mètres de large.
- Arrivée au milieu du lotissement avec la sortie vers la rue de la Barge la voie verte continue sur environ 800 mètres pour rejoindre un sentier forestier vers Amnéville par les Acacias. Ce tronçon permettra également de rejoindre la route de Pierrevillers (route interdite à la circulation) et le fil de l'Orne dont un tronçon intermédiaire de 400 mètres est déjà réalisé. Pour arriver au chemin forestier vers Amnéville, la voie verte empruntera la contre-allée de la rue Saint François côté droit en arrivant de l'hôpital, cette contre allée sera élargie à 2,50 mètres.
- Les travaux débiteront au début du deuxième trimestre 2019.

Francis Méocci



Les grands projets, l'urbanisme, les travaux, la voirie et les déplacements urbains

La première phase des travaux du quartier de Ternel est finie

Du numéro 1 au 13 chemin de la Forêt, l'impasse des Altroses, de même que le parking chemin Maximilien Pougnet, les travaux se terminent.

Les réseaux sont enfouis et les raccordements chez les particuliers faits. Les enrobés des trottoirs sont terminés. Actuellement, le pavage de certaines parties de trottoir est en cours.

Les travaux pour requalifier la voirie sont entrain d'être finalisés, les enrobés doivent être posés pour le 7 novembre.

Pour continuer cette rénovation du quartier de Ternel, nos efforts vont se porter maintenant sur la rénovation en totalité de la salle du centre socio culturel, y compris la placette devant cette salle.

Pour mener à bien cette opération de rénovation, nous avons retenu un groupement comprenant un architecte, un bureau d'études structure, un autre pour tous les fluides (eau, électricité, etc.) et un pour les vrd. Cette salle, depuis son origine, a vu passer beaucoup de générations de nos concitoyens pour des événements festifs ou plus tristes de la vie.

Elle a été désirée et construite par les habitants du quartier. Nous avons envisagé un moment son remplacement par une autre salle vers le nouveau parking, mais la nostalgie, la mémoire des anciens qui ont construit cette salle, ont été plus fortes et sa rénovation a été décidée.

La salle très utilisée est obsolète sur beaucoup de points comme l'accessibilité, les dépenses d'énergie, certaines règles comme l'accès aux sanitaires directement dans la salle, etc.

L'aspect vieillot et usé des différents matériaux qui la composent nous oblige à faire une très importante rénovation intérieure et extérieure, y compris la toiture qui, en plusieurs endroits, laisse passer la pluie malgré divers travaux d'entretien.

La maîtrise d'œuvre travaille sur le projet et, dès qu'il sera validé par la municipalité et les bénévoles, le permis de construire sera déposé.

En parallèle, le marché de travaux sera lancé pour consulter les différentes entreprises nécessaires à la requalification du bâtiment.

Le début des travaux est programmé pour mai 2019 et fin d'année pour réception des travaux.



Statue TERNEL

Statue offerte par la Société COVELUX, qui a eu la grande gentillesse d'être un partenaire financier de la ville dans le cadre du symposium de sculpture du mois de juin 2018.

Si l'on devait qualifier le quartier de Ternel, on dirait que c'est TERNEL ! Et quand on a dit cela qui est bien peu et tellement à la fois. Parce que c'est un quartier d'une grande authenticité et on peut le dire avec les mots d'aujourd'hui : multiculturel ... qui s'est nourri dès la fin du 19^{ème} siècle par les vagues successives d'immigrants tout d'abord Italiens, ensuite Polonais, Tchèques, un peu d'Allemands, quelques Russes, Serbes et Espagnols.

Pourquoi cette petite statue qui s'appelle « ADIEU » ? Et qui a été sculptée par Jean-Claude GOLTRAN un sculpteur local.

Beaucoup de vos aïeux ont prononcés :

ADDIO - DO SVIDANIYA RU - ZEGNAJ - ZBOGOM - AUFWIEDERSEHN - ADIOS ou SBOHEM

« Adieu » a été dit dans toutes ces langues, par vos ancêtres au moment de la séparation définitive avec leur pays d'origine pour venir vivre ici à TERNEL. Il est de ce fait très émouvant.



Ce couple enlacé, dans sa symbolique peut être interprété de la manière suivante : Je donne un baiser d'adieu à mon pays d'origine. Je fais un baiser d'adieu à ma famille, à mes amis ou à un être cher.

Je vous quitte mais vous restez au fond de mon cœur !

Cette petite statue rend hommage à tous ces GENS qui un jour on dit « ADIEU ». Elle rend hommage aussi à cette riche terre Terneloise qui n'avait sans doute aucune idée de ce qu'est l'Europe, mais qui la vivait déjà au quotidien. Et pour finir, si Ternel est TERNEL aujourd'hui, c'est tout d'abord à travers les habitants de Ternel et l'acceptation de l'autre qui a conduit à une intégration réussie dont vous êtes les témoins et les acteurs vivants.

Le Clos du Rucher

Les travaux de démantèlement des bâtiments du Rucher et des anciens services techniques ont débuté.

L'entreprise Xardel, attributaire des marchés de démantèlement et dépollution du site, est à pied d'œuvre.

Celle-ci a déjà fait le curage de l'ensemble des bâtiments et du site.

La partie démantèlement sans présence d'amiante est en cours. La démolition des anciens ateliers doit commencer le 12 novembre.

Le bâtiment du Rucher est préparé pour le désamiantage. Dès cette partie terminée, le bâtiment sera démantelé, les matériaux recyclés et une partie sera réutilisée sur le site pour réaliser la structure de la voirie.

La fin de cette première phase de travaux est envisagée courant janvier en fonction des conditions climatiques.

Parallèlement à ces travaux de préparation des terrains, afin de recevoir le futur lotissement le Clos du Rucher, une consultation de maîtrise d'œuvre est lancée pour nous accompagner tout au long de ce chantier.

Les missions de ce groupement de maîtrise d'œuvre, composé d'un architecte urbanisme et de différents bureaux d'études, structures, vrd, hydraulique, sont multiples.

Ils doivent tout d'abord nous proposer les aménagements nécessaires pour la création, la distribution routière et la découpe du terrain afin d'avoir une vingtaine de places à bâtir qui s'insèrent d'une manière harmonieuse dans le site tout en profitant du terrain naturel pour l'exposition solaire et la vue.



Une fois le projet accepté, ils doivent réaliser le permis d'aménager, les différents documents lois sur l'eau, fouilles archéologiques, etc. nécessaires pour réaliser le lotissement.

En même temps, la maîtrise d'œuvre prépare le cahier des charges des différents lots pour lancer la consultation des entreprises nécessaires afin de réaliser le lotissement.



Démolition des anciens ateliers des services techniques

La maîtrise d'œuvre sera associée à la sélection des entreprises, à la notification des différents marchés et au suivi des travaux ainsi que leur réception finale.

Nous avons une assistance à maîtrise d'ouvrage Moselle Agence Technique (MATEC) qui a réalisé les documents nécessaires pour la consultation du marché public de maîtrise d'œuvre.

Moselle Agence Technique (MATEC) va nous accompagner dans le choix de cette maîtrise d'œuvre et sera présente tout au long du chantier.

Le début des travaux est prévu à l'été 2019.



Hervé Mangeot



*L'accompagnement
du chantier de la VR52*

Les travaux avancent côté Nord en direction de Rombas

Le bétonnage des dalles qui constitueront la couverture continue et s'approche du carrefour de la Justice. L'issue de secours coté Est sort de terre et dans la continuité du chantier de la tranchée couverte, des travaux très importants de terrassement préparatoire ont été lancés fin de l'été 2018.

Ils consistent, notamment, à réaliser les terrassements de la future route à 2 x 2 voies jusqu'à une dizaine de mètres de profondeur dans des sols de type schistes cartons d'environ 100.000 m³ qui seront pour l'essentiel, évacués vers un site d'enfouissement.

Pour votre information, les schistes cartons sont des roches sédimentaires à structure feuilletée et consistance cartonnée s'altérant au contact de l'air et de l'eau. Inadaptés à la réutilisation en remblais routiers.

Le tracé de la future route se poursuit sur des sols compressibles. Dans le cadre des travaux préparatoires, les drains verticaux réalisés et le pré chargement à venir, pour tasser les sols compressibles, permettront d'assurer une portance compatible avec les futurs travaux de construction de la route qui rejoindra l'ouvrage P1 qui se trouve juste derrière la bute.

C'est une partie du chantier qui nécessite une attention toute particulière et qui reçoit un traitement particulier, car je vous rappelle qu'une très ancienne décharge se situait à cet endroit.

Les travaux, dans l'ensemble, n'ont toujours pas pris de retard, espérons que l'hiver ne perturbe pas trop le chantier.



Hervé Mangeot
Conseiller Municipal en charge de la Vr52.



« ZONE 30 km/h »

Afin d'assurer une plus grande sécurité à proximité du groupe scolaire Félix Midy et des commerces de la place de la Marjottée, la décision de créer une « zone 30 km/h » a été prise par arrêté Municipal.

Les rues suivantes sont concernées : rue Bernard Delforge, rue des Aulnes, rue des Vergers, Chemin du Cimetière, rue de l'Abbaye, rue de la Ferme et rue François Lapierre.

Attention des contrôles radars sont prévus.

10



Christiane Toussaint



Les affaires sociales

Ciné pour tous

Soucieux de favoriser l'accès à l'art et à la culture pour tous, le C.C.A.S. se propose d'offrir un ticket de cinéma à chaque famille dont le quotient familial n'exède pas 800 €. Une sortie cinéma en famille ou entre amis reste un moment magique d'intense émotion, des moments bien trop rares pour les personnes qui disposent de ressources limitées !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale aux heures d'ouverture de la mairie : Mme Bruzese ou Mme Tiaphat au 03 87 34 61 71.

Modalités

Un ticket cinéma offert à chaque membre d'une famille dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800 € : adultes et enfants de moins de 21 ans à charge et sans ressources. Sortie libre tant en ce qui concerne la séance de cinéma retenue que des modalités de déplacement.

Inscription en mairie au service CCAS aux heures d'ouverture avant le 24/12/2018

Détermination du quotient familial : se munir d'une copie du dernier avis d'imposition sur les ressources 2017 des personnes composant la famille et d'une attestation de versement CAF datant de moins de 2 mois.

Nous vous souhaitons un très agréable moment au cinéma en famille et vous adressons d'ores et déjà nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

TICKET CINÉMA
OFFERT

Opération "Brioches de l'amitié 2018"

Depuis de nombreuses années, l'APEI-VO (Association des Parents d'Enfants Inadaptés de la Vallée de l'Orne) organise l'opération historique « les Brioches de l'amitié », en partenariat avec le C.C.A.S. et Madame TUCCI Andrée, bénévole.



Cette année, plus de 30 bénévoles accompagnés de nombreux jeunes qui s'investissent dans cette action, ont sillonné les rues de la ville le week-end du 5 au 7 octobre 2018.

Plusieurs associations locales ont participé à cette action en proposant des brioches à leurs adhérents.

Pour 2018, 920 brioches ont été vendues pour une recette locale de 4 844,02 €. Cette somme est directement versée à l'association au profit d'actions prioritaires pour les personnes handicapées accueillies dans les différentes structures de la vallée de l'Orne.

Saluons la générosité des habitants et des associations de Marange-Silvange ainsi que la disponibilité et l'engagement des bénévoles.

*Nous recherchons toujours des bénévoles pour couvrir l'ensemble des secteurs de la ville.
Si vous avez un petit moment à consacrer aux personnes handicapées,
nous vous engageons à vous faire connaître afin d'organiser au mieux la saison 2019 à venir.*

Christine Zimmer-Heitz



Le logement et
le développement social

Octobre Rose

Le dépistage est un acte important pour lutter contre le cancer. Une femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein. Détecté tôt, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.

A partir de 50 ans, l'AMODEMACES propose tous les deux ans un dépistage gratuit.



Le programme s'adresse à toutes les femmes de 50 ans à 74 ans sans facteur de risque particulier.

La mobilisation s'effectue au niveau national en octobre, c'est pourquoi le CCAS de Marange Silvange ainsi que les communes de Bronvaux, et Semécourt se sont mobilisés pour le dépistage du cancer du sein.

Une marche rose au départ en Mairie de Bronvaux accompagnée de démonstration de boxeuses et un retour en mairie de Marange avec un accueil en chanson a permis de mobiliser 300 personnes vêtues de rose.

La vente de tee-shirts et l'inscription permettra de faire à la Ligue contre le cancer un don significatif.

Il faut signaler aussi l'implication de différentes associations locales (Zumba, US Silvange Basket, ESM Foot) ainsi que l'hôpital Saint-François qui lors de ce week-end ont menés leurs activités vêtues de rose et ont mobilisés leurs bénévoles et personnels pour cette sensibilisation.

Nous tenons à remercier vivement les commerçants de la ville et les partenaires de cette opération pour leur soutien qui a permis de vivre une matinée conviviale sur le thème de la santé.

*Avec un lâcher
de ballons
plein d'espoir...*



12



Lotissement Seilles Andenne de Marange Silvange

Le 24 juillet 2018, Logiest inaugure un ensemble locatif neuf de 22 appartements et 8 pavillons. Dans une logique de mixité intergénérationnelle, la résidence accueille des locataires au sein de logements allant du T2 au T5.

Dans le cadre des commissions d'attribution de ces logements, la ville de Marange Silvange et le bailleur social ont été attentifs à la mixité sociale.

En effet, les profils des locataires rentrants sont très variés : 65 % ont entre 21 et 35 ans, 70 % sont des familles monoparentales et 65 % sont actifs. Par ailleurs certains logements sont réservés à un public sénior.

Les prix des loyers varient pour un T2 d'environ 47 m² à partir de 270 €, un T3 d'environ 63 m² de 360€ et d'un T4 d'environ 77 m² et d'un T5 d'environ 94 m².

Une partie de ces logements est équipée de :

- Thermostats connectés permettant au locataire de régler son chauffage via une application mobile,
- D'interrupteurs sans fil
- De capteurs d'ouverture de fenêtre,
- D'un panneau d'affichage numérique dans le hall de l'immeuble



Gérard HUGUIER Président du Conseil d'Administration de LOGIEST,
Mme SARTOR Marie Rose Conseillère régionale, Mme ROMILLY Valérie
Conseillère départementale, MULLER Yves Maire de Marange Silvange



Marielle Greff



*L'environnement, la propreté
et le cadre de vie*

La cantine scolaire du collège aurait pu être notre « arlésienne »...

L'histoire a commencé il y a bien longtemps...

Notre collège a été construit dans les années 1970, et l'actuelle salle polyvalente du collège était destinée à la demi-pension des élèves.

Comme tout le monde le sait, jamais ne serait-ce qu'un seul repas n'a été servi dans cette cantine.



A l'époque, les structures familiales, le travail des femmes n'étant pas généralisé, permettaient aux enfants scolarisés de prendre leur déjeuner à la maison ou chez les grands-parents. C'est dans les années 1980, sentant que les besoins des familles évoluaient, que le Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège a mis en place un transport assurant le déplacement, dans un premier temps, vers la cantine de Maizières-les-Metz. Par la suite, et jusqu'à ce jour, les enfants fréquentent la cantine de Talange et leur nombre ne cesse d'augmenter. Par ailleurs, les déplacements sont longs et fatigants. Il en va du rythme de nos collégiens qui ne permet pas de profiter pleinement de la pause déjeuner et ne répond pas aux préconisations de considérer le temps du repas comme un moment privilégié pour favoriser l'autonomie et la sociabilisation de l'enfant. De plus, le temps imparti au repas est très court ce qui donne un caractère inconfortable et dangereux à ce déplacement quotidien et qui de surcroît, n'est pas satisfaisant d'un point de vue environnemental.

Et c'est bien depuis 2010 que les premières démarches ont été faites auprès du Conseil Général de l'époque qui nous a conseillé d'envisager le projet de construire une cantine scolaire avec leurs appuis. A ce moment-là, c'est le Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège composé des communes de Pierrevillers, Bronvaux et Marange-Silvange qui était en charge du dossier. De nombreuses réunions, un groupe de travail composé des trois communes a travaillé d'arrache-pied, avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Moselle) pour aboutir sur un cahier des charges très précis sur la nature des besoins et la construction de cette cantine scolaire.

Forts de cette étude, nous avons rencontré les services du Conseil Départemental pour la poursuite du projet et surtout les rappeler à leur bon souvenir que la construction d'une cantine scolaire relevait de leur seule et unique compétence. Leur réponse était la suivante :

Pas de cantine scolaire sans 250 rationnaires au moins ! Et si le collège de Marange-Silvange voulait se doter d'une cantine scolaire, le Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège devait en assurer la construction et la gestion avec possibilité d'un financement par subvention.

Et c'est là que l'affaire se corse... Comment un Syndicat Intercommunal de Gestion du collège avec un budget de 20 000 euros peut-il entreprendre un tel projet ? C'est une compétence qui existe, pourquoi s'y substituer ? Sans compter l'investissement demandé à Bronvaux et à Pierrevillers pour contribuer à un patrimoine qui n'est pas dans leur commune.



Le dossier se complexifie au fur et à mesure de nos démarches et se bloque. Pendant ce temps, chaque année nous remettons le fer à l'ouvrage pour renégocier cette cantine. Par ailleurs, de rentrée en rentrée, nos groupes scolaires font l'objet de une voire deux ouvertures de classe depuis 4 années consécutives et notre périscolaire accueille jusqu'à 200 enfants pour le repas de midi et la pause méridienne.



Une lueur d'espoir en 2016

C'est en 2016, qu'une lueur d'espoir se profile par la dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion du collège. Par cette dissolution, le collège revient de fait à la commune dans laquelle il est implanté. La commune de Marange-Silvange est donc l'heureuse propriétaire du collège !

Et c'est au courant de cette année 2016, que le Conseil Départemental nous contacte pour la rétrocession du collège dans leur patrimoine avec la proposition généreuse de reprise à l'euro symbolique... C'est l'opportunité de se remettre autour d'une table et discuter de notre cantine. Les discussions se succèdent restent difficiles, pénibles voire houleuses.

Pendant cette période, comme évoqué ci-dessus, nous voyons notre périscolaire de La Ruche évoluer de manière exponentielle à la limite de la saturation. La Municipalité a mandaté la MATEC pour une étude de faisabilité d'une cantine scolaire pour les primaires et le collège en lieux et place du city stade en face du collège. Un ultime rendez-vous avec le Président Weiten se présente à nous. Nous lui présentons le projet de manière suivante : quelle que soit la décision du Conseil Départemental, nous commune, nous construisons une structure périscolaire avec cantine scolaire pour nos enfants du primaire du secteur de La Rousse.

Deux solutions : nous incluons la cantine scolaire du collège avec le financement du Conseil Départemental pour la quote-part le concernant ou les collégiens passent devant la cantine scolaire et continuent à faire le déplacement à Talange pour manger et dans ce cas donner l'explication aux parents que les collégiens ne peuvent pas manger dans une cantine en face de leur collège.

À l'issue de ce rendez-vous de début septembre 2018, nous avons eu la confirmation du Président Weiten que le Conseil Départemental s'engageait à nos côtés pour construire une cantine scolaire pour les primaires de La Rousse et le collège Les Gaudinettes. Ouf ! Ce dossier long et fastidieux a une fin heureuse et nous sommes déjà à pied d'œuvre pour lancer les travaux d'études. Dès le conseil municipal du 8 novembre 2018, une délibération sera prise pour le lancement des consultations relatives à la construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire.

Par ailleurs, pour sceller son engagement, le Président Weiten viendra en personne signer une convention de partenariat pour la construction de la cantine en Mairie de Marange-Silvange courant premier trimestre 2019.

Nous pouvons vous dire que les travaux débuteront courant de l'année 2019 pour une mise en fonction de la cantine en 2021. Mais d'ici-là promis, vous aurez régulièrement des nouvelles sur l'avancement du projet par le biais de réunions avec les parents d'élèves et du bulletin municipal.

Pour conclure, on peut dire que ce projet, longtemps à l'état de simple dossier, a abouti grâce à beaucoup de pugnacité et de travail. Nous aurons notre cantine scolaire !

Et c'est bien là l'essentiel. Ne jamais abandonner ! Lorsqu'on est convaincu du bienfondé de nos projets et de leur impact.



Estimation effectifs collège jusqu'en 2028

Année scolaire	6 ^{ème}	Année de naissance	5 ^{ème}	Année de naissance	4 ^{ème}	Année de naissance	3 ^{ème}	Année de naissance	TOTAL
2017/2018	78	2006	79	2005	74	2004	68	2003	299
2018/2019	92	2007	78	2006	79	2005	74	2004	323
2019/2020	104	2008	92	2007	78	2006	79	2005	353
2020/2021	93	2009	104	2008	92	2007	78	2006	367
2021/2022	79	2010	93	2009	104	2008	92	2007	368
2022/2023	125	2011	79	2010	93	2009	104	2008	401
2023/2024	104	2012	125	2011	79	2010	93	2009	401
2024/2025	121	2013	104	2012	125	2011	79	2010	429
2025/2026	112	2014	121	2013	104	2012	125	2011	462
2026/2027	115	2015	112	2014	121	2013	104	2012	452
2027/2028	116	2016	115	2015	112	2014	121	2013	464



Quand un air de Jazz se transforme en Fête !



Le vendredi 31 août après le vernissage de l'Été des Photographes, la soirée était loin de se terminer. A la tombée du jour vers 21h, le bassin du Grand Abani derrière la mairie s'est égayé et transformé en air de fête d'été avec lampions et lumières.

Pour cette fin d'été un concert en plein air « assis les pieds dans l'herbe » avait été organisé par la Municipalité avec le groupe "Amanova Trio Pic". Pour l'occasion, un bar à vin éphémère avait été installé sous la houlette du Club Oenophile Marangeois qui s'est fortement impliqué pour cette soirée en proposant vins accompagnés de plateaux de charcuterie et les explications œnophiles qui vont avec. Un superbe jeu de lumière et la diffusion de fumée a transformé les lieux, et c'est tantôt un jardin japonais ou le jardin de Giverny qui se dessinait sous nos yeux, avec une sorte de magie certainement due à la musique et au moment partagé dans la convivialité et la douceur d'une soirée de fin d'été.

L'été des photographes 2018

Pour sa deuxième édition, la Municipalité a organisé sous la houlette de neuf photographes et le Club M.S Photo de Marange-Silvange son exposition de photos grands formats en plein air. Ce rendez-vous s'est confirmé cette fin d'été le 31 août pour le vernissage de l'expo sous le thème de « La Couleur ».

C'est donc avec l'ensemble des photographes que nous avons relevé le défi de réaliser de grandes bâches et des panneaux géants pour les exposer sur six sites différents. De l'Eglise Saint Clément jusqu'au parc à l'arrière de la mairie, les espaces se sont métamorphosés en lieux d'exposition géants, permettant aux visiteurs de déambuler dans un cadre champêtre et historique.

Le thème de « La Couleur » a été choisi dans un premier temps en opposition au thème noir et blanc de la première édition de l'Été des Photographes, dans un deuxième temps, parce que la couleur est omniprésente dans la nature et dans notre culture. Vision des couleurs, nuances, teintes, fluorescence et luminescence ... Tels sont les secrets de la couleur ! Tout le monde observe et



interprète la couleur à sa façon. La façon dont nous avons été éduqué façonne notamment notre sensation. La signification d'une couleur est subtile et chacun a sa propre bibliothèque de couleur dans sa tête. Ainsi, chaque couleur a aussi son revers.

Pour l'un, le rouge signifie la passion pour l'autre la guerre. La couleur suscite inconsciemment des émotions et des sentiments inconscients. Pour citer JUNG : « la couleur est mère de l'inconscient ».

A travers cette exposition visible jusque fin octobre nous avons proposé à travers le focus des différents photographes une palette de couleurs et de prises de vues qui nous l'espérons vous auront fait, un peu, voyager dans les méandres de la nuance ou du contraste.



Aménagement de la Place de la Paix

La rétrocession des voiries et des espaces à Seilles Andenne, nous permettent maintenant de concrétiser les aménagements qui nous semblent nécessaires.



La place centrale du lotissement représente le trait d'union entre un quartier de maisons individuelles et d'habitations collectives. De nombreux cheminements mènent à elle. Aussi, pour donner à l'endroit un caractère agréable et accueillant, la Municipalité envisage d'installer en 2019 des jeux pour enfants. Des jeux pour les plus grands et pour les plus petits. Des bancs et poubelles seront mis en place. Vous trouverez ci-dessus l'illustration de la structure de jeu pour enfants.

Par ailleurs, l'aménagement de cette place essentiellement à destination des enfants accompagnés de leurs parents permettra peut-être des comportements plus civiques et plus respectueux des personnes propriétaires de chiens en ce qui concerne les déjections canines qui jonchent actuellement les lieux. Un distributeur de sacs à déjections canines sera également mis en place si cela peut contribuer à la propreté des lieux ...

Bassin d'orage de Seilles Andenne : aménagements paysagers

Ce bassin d'orage est au cœur du lotissement et représente une zone tampon dans l'organisation de ce dernier. Il est à la fois en limite d'habitations individuelles, collectives et de la zone commerciale.

Ce bassin est par nature et par vocation une zone humide qu'il est important de préserver, elle est aussi d'une grande valeur patrimoniale en raison de la particularité des espèces présentes. La présence plus ou moins saisonnière d'eau permet l'expression d'une faune et d'une flore très riche qu'il est important de protéger. La flore s'accompagne souvent d'un cortège animal composé d'amphibiens, de petits mammifères et surtout de nombreux insectes.

Aussi pour améliorer la qualité des lieux et proposer aux riverains un environnement agréable, la commune propose un aménagement paysager qui tient compte de la spécificité de l'endroit. L'idée est que cette zone reste la plus naturelle possible. La plantation d'arbres remarquables, de haies champêtres persistantes et d'arbres d'alignement pour structurer les lieux et lui donner une belle perspective. Cette structure d'arbres permettra également un rideau de végétation qui préservera l'intimité des jardins et la confidentialité des cohabitations.

Au centre de la zone une belle partie engazonnée, une promenade à fleur d'eau par temps de pluie avec la réalisation d'un parcours lacustre, un passage bois sur pilotis permettra de passer de part et d'autre du fil d'eau avec la plantation de plantes héliophytes, ceci afin de respecter la fonction hydraulique de ce bassin. Ces plantes permettront également d'épurer les eaux présentes et permettent une régulation des niveaux d'eau.



Ci-dessus un schéma de principe qui vous donnera une idée de l'aménagement proposé.

Pour agrémenter les aménagements, une diversité des lieux et des espaces végétalisés vous offriront autant d'occasions de vous poser sur des bancs pour une halte du promeneur rêveur ou fatigué.

Pour votre information, seront plantés 5 arbres remarquables, 24 arbres d'alignement, environ 400 plants de haie persistante et 300 plants de plantes héliophytes. Les travaux d'aménagement débuteront en janvier 2019. Pour favoriser la diversité ornithologique et faunistiques, des nichoirs et autres aménagements seront installés au printemps prochain. Mais aussi, quelques totems en bois sculptés de figures étranges pour invoquer les esprits de la nature et d'autres petites surprises que nous laissons à votre découverte.

Vous trouverez ci-joint un schéma de principe qui vous donnera une idée de l'aménagement proposé. Début des travaux d'aménagement en janvier 2019.



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE!

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne sur **www.le-recensement-et-moi.fr**.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'**ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2018A001EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années 2018 à 2022.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

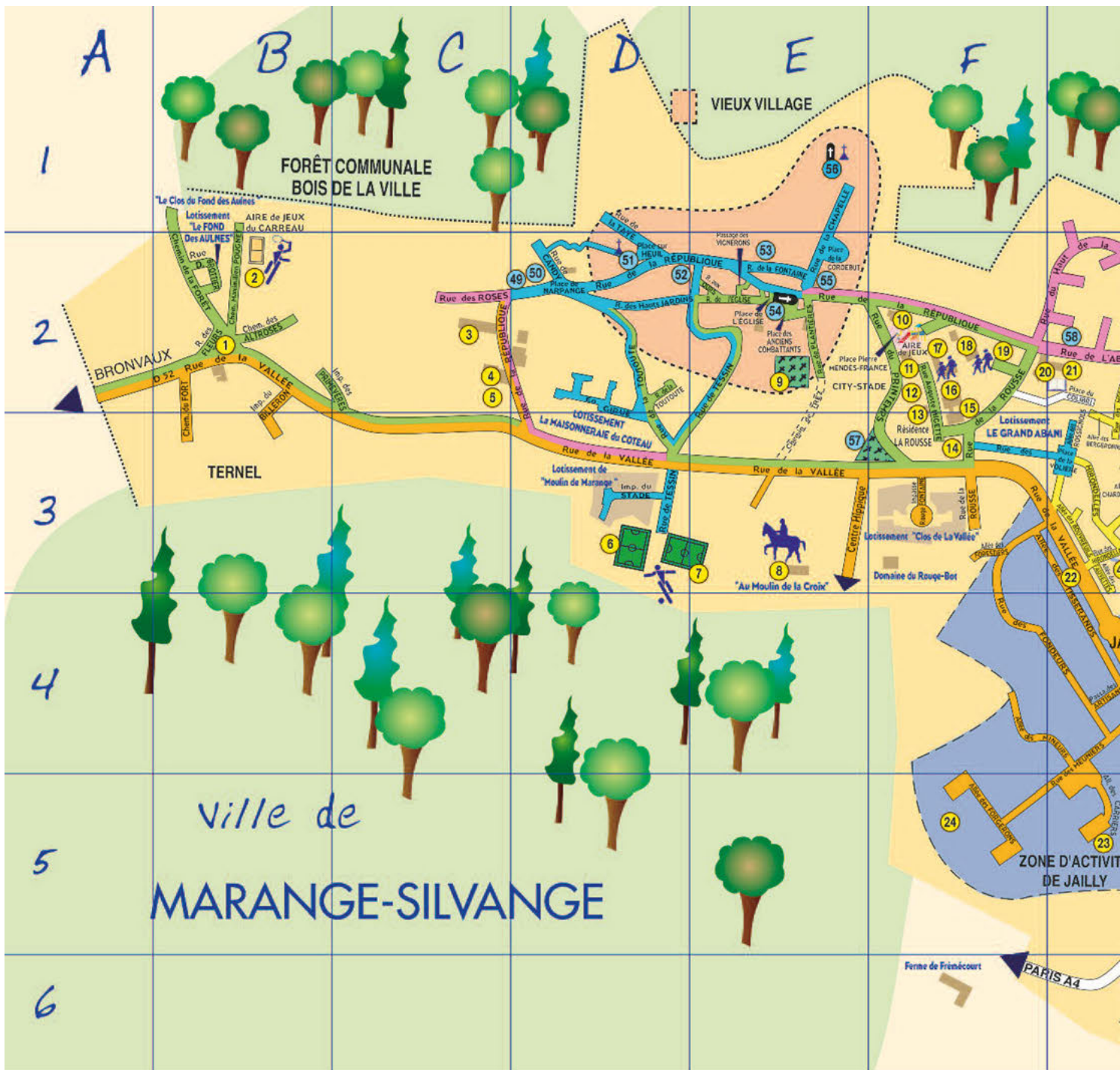


LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr





Mme Laurence Charlier
 Coordonnatrice communale
 Tél : 03.87.34.61.88
LCHARLIER@mairie-marange-silvange.fr



KREB Cathy
 District 10 et 12



CRISCI Bégonia
 District 2



GOURSAUD Sophie
 District 15



HECQUET Arianne
 District 9



SCOCCHIA Janine
 District 3



SCHARTZ Sylvie
District **5** et **14**



BLONDEAU
Géraldine District **1**



REVELANT Armand
District **17**



MANGEOT Marie
District **13**



VANBRUGGHE
Yannick District **6**



MONTAGNE
Corinne District **7** et **16**

Hervé Aubner



Le développement économique
et le commerce

Pour Frédéric Di-Egidio « l'Humain est au cœur de l'entreprise »

Monsieur Di Egidio souligne encore le soutien de Messieurs Patrick Weiten et Yves Muller qui ont toujours été en soutien de cette entreprise Marangeoise et afin qu'elle puisse le rester.

Aujourd'hui, le groupe Di Egidio c'est 17 000 m² de surface dédiée (dont 13 500 sur notre ville) avec une présence sur 4 sites : Marange-Silvange, Ennery, Foetz (L) et Porti (P), il effectue plus de 1 000 livraisons chaque jour. C'est une équipe jeune et dynamique fournissant un travail de qualité conforme aux exigences de la norme ISO9001 version 2008.

Rencontre avec Frédéric Di Egidio

Il est difficile de résumer les 2 heures d'échange riche et passionnant tellement cette entreprise à une belle histoire familiale et Marangeoise avec des valeurs humaines fortes !



Monsieur Guido Di Egidio (le papa) a commencé le transport en s'achetant un camion en 1973 pour proposer ses services (ce métier le passionnait car son papa avec 3 camions dans son entreprise en Italie). Entrepreneur et routier, ses services reconnus donnaient un bel espoir pour construire sa vie autour de cela, mais un incident de la vie a contraint Monsieur Guido Egidio à embaucher un chauffeur pour rouler son camion et tout a commencé comme cela... par passion et par résilience.

Puis la demande grandit et l'entreprise passe de un camion à plusieurs et elle implante son bâtiment d'entreprise, son siège, à Marange-Silvange en 1987 pour l'agrandir en 1990, puis encore en 2002 pour ajouter une plateforme de stockage, puis en 2007 une nouvelle extension, en 2009 une antenne de l'entreprise sur le site d'Ennery, en 2015 une nouvelle extension de la plateforme logistique avec parking et en 2016 la seconde extension du siège.



▲ L'aventure continue puisque l'entreprise vient de reprendre les anciens bâtiments de France Transfo pour une extension de la plateforme logistique afin de répondre à la demande grandissante de leurs clients. Cette histoire est une histoire de famille car le soutien de Frédéric Di Egidio (dirigeant actuel depuis 2003) et de sa sœur construisent aussi cette histoire d'entreprise qui a fêté ses 45 ans avec un moment convivial où ont participé l'ensemble des salariés et leur famille.

Malgré ses 250 camions et près de 300 salariés cette entreprise a réussi à conserver un management à taille humaine ou la transparence des relations et l'implication de chacun est restée forte pour porter une attention à la plus grande satisfaction des clients et le développement de l'entreprise. « La réussite de l'entreprise repose sur une équipe soudée et investie autour d'un projet collectif ».

*La qualité des prestations a été reconnue en 2017 par
la "Palme du Transport" et aussi le 2^{ème} prix des Trophées de la performance logistique.*



Fin du marché

Le marché a été créé en automne 2016, sur le thème " Petits producteurs ou commerçants locaux ". Au départ nous avons réussi à proposer plus de 13 commerçants (fruits, légumes, poulets rôtis, couscous, boucher, fromager, miel, œufs, pâtes fraîches, saucissons, boulangerie.....).



Les premières semaines, le monde était au rendez-vous, environ une centaine de personnes avec 30 à 40 acheteurs. Ce qui a permis à un noyau de commerçants de construire une clientèle d'habitues qui rentabilisait la venue au marché même sans gros chiffres ; un chiffre suffisant pour revenir et poursuivre en attendant d'autres habitués.

Malheureusement, concernant le maraîcher, trop de travail de mise en place et rangement pour être « rentable » donc arrêt de celui-ci... Nous avons trouvé 4 maraîchers qui se sont succédés mais tous ont réalisé le même constat.

Puis d'autres comme notre viticulteur Marangeois, les pâtes, les fruits ont arrêté au même motif de chiffres d'affaires (normal ce sont avant tout des commerçants qui ont un impératif de rentabilité) même si 4 commerçants restaient fidèles (apiculteur, boucher, fromager et boulanger), nous n'avons pas pu pérenniser ce marché de petits producteurs ou commerçants locaux.

Les habitués ont fait connaissance avec de bons commerçants et pourront les retrouver sur d'autres marchés à proximité pour continuer à acheter les produits qu'ils aiment.

Bienvenue à 2 nouveaux commerçants sur la ZAC de Jailly II

Tous deux disent avoir été séduits par notre ville et par la dimension humaine, agréable de notre Zone d'activité en plus de sa bonne situation géographique et de son attractivité.

RESTAURATION RAPIDE BEYHOZ FOOD



Pour diversifier nos plaisirs, nous avons le plaisir d'accueillir dans notre ville M Akgun qui est un chef cuisinier de 37 ans avec une expérience de plus de 15 ans dans la restauration ; c'est une histoire de famille puisque ses parents ont également des restaurants sur Metz.

M Akgun nous propose « le gout par l'expérience » avec des plats à base de viandes fraîches, omelettes, belles assiettes de salades avec une volonté qui est de bien manger pour 10 € maximum !

D'un naturel sympathique et commerçant, M Akgun aura le plaisir de vous accueillir dans une ambiance conviviale, seul ou entre amis dans sa salle de 30 couverts. Dès l'été prochain, vous pourrez même y manger en terrasse.

Prochain projet de ce nouveau commerçant... un café, bar, PMU juste à côté !

AUTO SÉCURITAS

Le contrôle technique périodique des véhicules légers en France est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 1992. Pour mémoire, le défaut de contrôle technique est sanctionné par une amende, une amende minorée de 90 €... ou une amende, majorée de 375 € et le véhicule peut être immobilisé par les forces de l'ordre jusqu'à ce que la visite technique ait été effectuée.

Notre ville a enfin son centre de contrôle technique pour une meilleure proximité !

M Etienne Raphael a 10 ans d'expérience dans le contrôle technique et sa devise est « votre sécurité est ma priorité ». Salarié jusqu'à ce jour, cette personne jeune et dynamique se lance dans l'aventure entrepreneuriale avec son propre centre de contrôle. Vous pouvez vous y rendre avec ou sans rendez-vous et bénéficier de l'offre d'ouverture à 65 € !

Un bel exemple de synergie commerciale.

Le temps de votre contrôle technique chez AUTO SECURITAS, M Akgun se propose de vous offrir un café.

Professionnalisme et accueil seront au rendez-vous.



Cérémonie des vœux, la ville de Marange-Silvange met à l'honneur :

Médailles d'honneur de la ville remises à :

L'association Le Virelai pour leur prestation inoubliable à Kirn an der Nahe



Brigitte Lebrun : championne du monde vétérane de judo remise par le Député de la Moselle Belkhir Belhaddad

Gérard Giroux : ceinture noire de jiu-jitsu remise par le Député de la Moselle Belkhir Belhaddad

Mise à l'honneur de deux nouvelles associations sur la commune : MS Photo et la Web Radio Locale Maxitop



Prestation inoubliable à Kirn an der Nahe

En 2018, la mairie de Kirn an der Nahe (notre partenaire jumelé) a été chargée par le Kreis de Bad-Kreutznach dont elle fait partie d'organiser chez elle « Nacht der Chöre » (la nuit des chorales) ; rencontre d'une trentaine de chorales. Dans le cadre de notre partenariat le maire de Kirn, Monsieur KILLIAN Martin a profité de cette circonstance pour inviter la chorale « Virelai » à participer à cette manifestation.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de spontanéité que président, chef de chœur et choristes ont répondu positivement à cette invitation. Le groupe a mis à profit la fin de l'habituel trêve d'été pour peaufiner et répéter le programme composé d'extraits de ses trois derniers spectacles.

C'est avec un peu d'appréhension et de stress que le Virelai, accompagné de leur ensemble de musiciens habituel et d'une délégation municipale dont M. le Maire, prend le bus affrété par la mairie pour se rendre à Kirn le samedi 8 septembre. L'accueil est comme à l'accoutumée très chaleureux et ce dans le cadre somptueux de la « Kyrburg », restaurant qui surplombe la vallée de la Nahe et qui offre une vue imprenable sur l'ensemble de la région.

Après une visite de la ville arrive l'heure du concert. Le Virelai doit se produire dans l'église évangélique qui est pour l'occasion l'un des cinq lieux de prestation des différentes chorales.

L'entrée du Virelai précédé d'une cornemuse commence à susciter la curiosité des spectateurs ; le mouvement se poursuit tout au long de la prestation du Virelai.



Les applaudissements sont de plus en plus nourris par un public conquis par le professionnalisme de la chorale, les couleurs des tenues et surtout par le répertoire dans lequel grâce à l'interprétation de quelques chansons dans lesquelles il se reconnaît et qu'il reprend en chœur (particulièrement « Aux champs Elysées »). La prestation du Virelai tourne en apothéose par une « Standing Ovation ».

Monsieur KILLIAN, sous le charme, invite les choristes et les musiciens à se produire sur le podium du centre ville pour la clôture du festival devant plus de 3 000 personnes.

Gageons que cette après-midi franco-allemande restera gravée dans toutes les mémoires des participants.



Marie-Claire Spanier



L'éducation et la jeunesse

LA RENTRÉE

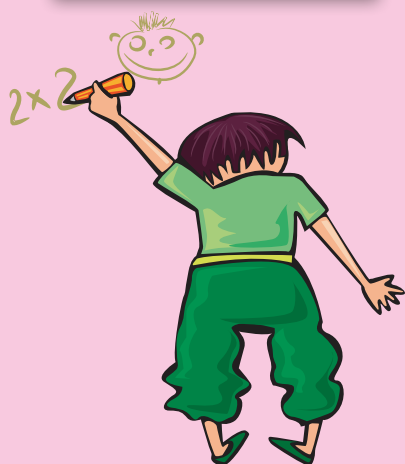
Ecoles

La rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture d'une 5^{ème} classe à la Maternelle La Rousse, décidée par le DASEN, le Mardi 4 septembre. Le nouvel enseignant s'est installé dans les locaux et a accueilli les élèves de sa classe dans les meilleurs délais. Des travaux d'aménagement supplémentaires sont prévus pendant les vacances de la Toussaint. Ce changement a été dicté par la hausse des effectifs due à l'attractivité de notre commune.

En effet, voici les effectifs de cette année scolaire 2018-2019 :

MATERNELLES	LA ROUSSE	134 élèves répartis dans 5 classes
	FÉLIX MIDY	150 élèves répartis dans 5 classes
ELÉMENTAIRES	LA ROUSSE	217 élèves répartis dans 9 classes dont l'ULIS
	FÉLIX MIDY	186 élèves répartis dans 8 classes
COLLÈGE	LES GAUDINETTES	300 élèves répartis dans 12 classes

Malgré les contraintes budgétaires, nous avons réussi à maintenir 9 « aide-maternelles (ATSEM) pour nos 10 classes maternelles ce qui nous place dans les communes les mieux dotées du département.



Le club ado est ouvert aux ados de 11- 17 ans.

Il ouvre ses portes tous les mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 17h45 à 20h.

LES ATELIERS PRÉVUS CETTE ANNÉE :

- Atelier Slam (forme de poésie urbaine déclamée sur un fond musical) : 1 mercredi par mois les jeunes pourront s'initier à la poésie urbaine et créer leur propre slam
- Atelier Multisports : Les adolescents seront initiés à différents types de sports : jeux de coopération, jeux d'opposition, jeux de raquette, thèque, ultimate, rugby flag, futsal, basket-ball...
- Atelier Hip-Hop : Tous les vendredis soirs, les jeunes pourront s'initier à la danse HIP-HOP avec une intervenante. (Apprendre l'histoire du hip-hop, les bases et techniques, représentation en fin d'année)
- Atelier Relaxation/imagerie mentale : Exercices de relaxation dynamique, relaxation progressive, imagerie mentale et visuelle
- Rencontres intergénérationnelles avec le club des séniors (tournoi de jeux de société, échanges...)

Projets d'autofinancements :

- Préparation du 100 % Family foot au printemps 2019 (rencontre sportive entre familles)
- Tombola (L'école du cœur des PEP57)
- Projets avec la commune :
 - Octobre rose,
 - Coup de Pousse,
 - Boum pour les jeunes...
- Des soirées/sorties (cinéma, soirée karaoké, prévention, films, boum, anniversaires...) seront organisées tout au long de l'année.



Remise des récompenses du concours de la semaine de l'Europe



La classe ULIS

La classe ULIS a été ouverte à l'école élémentaire La Rousse en septembre 2015, faisant suite à la décision des autorités académiques et à l'augmentation importante du nombre d'enfants de Marange-Silvange orientés vers ce genre de dispositif.

Actuellement, les élèves de cette classe viennent de différentes communes : Marange-Silvange, Maizières-les-Metz, Rombas, Talange, Bronvaux. L'année dernière, 5 élèves étaient présents toute l'année, mais cette année, l'effectif maximum a été atteint, à savoir 12 élèves, qui ont entre 6 et 10 ans. Cela prouve que le besoin de cette classe sur notre ban est d'autant plus d'actualité.

Chaque ULIS repose sur un projet pédagogique spécifique, partie intégrante du projet d'établissement. Cela demande donc de l'investissement supplémentaire à l'équipe éducative de l'école qui accueille cette classe.

Les élèves ont un enseignant spécifique, ayant reçu une formation spécialisée. Mais les élèves ont la possibilité d'être inclus dans les autres classes avec les professeurs de celles-ci. Je tiens donc à saluer toute l'équipe pédagogique pour leur investissement tout au long de ces années et cette année encore.

Les élèves qui sont scolarisés dans ce genre de classe, ont un rythme de travail parfaitement adapté à leurs besoins spécifiques, dans des conditions optimales, suivant un programme individuel et ciblé. Cela a pour conséquence d'améliorer leur niveau scolaire et leur capacité d'apprentissage. Il arrive que certains retournent par la suite dans un cursus scolaire classique et non plus spécifique.

Pour la classe de l'année dernière, 2 sont entrés en classe ULIS au collège et 1 en SEGPA, en septembre.



Les cartes de bus

Pour cette rentrée, pour des raisons de logistiques et de simplification pour les parents, la vente des cartes a été légèrement modifiée par rapport aux années précédentes. En effet, nous prévoyons 3 périodes de vente au lieu de 5. Une carte à l'année est proposée avec une réduction de 20 € pour ceux qui ont adopté ce système.

Pour rappel :

- La première période était du lundi 27/08/18 au vendredi 31/08/18
 - La seconde est prévue du mercredi 02/01/19 au vendredi 04/01/19
 - La troisième se fera du mardi 25/03/19 au vendredi 29/03/19
- Nous rappelons que la carte de transport est obligatoire pour profiter du service.



Les Conseillers Municipaux Jeunes



Lors de la première assemblée du mandat, dite assemblée d'installation, les conseillers municipaux jeunes ont été amenés à signer la charte de fonctionnement, ainsi que la charte de l'élu.

Ils ont déjà quelques projets à mettre à leur actif : participation à l'opération « Brioches de l'amitié », organisation de la boum d'Halloween, participation à la quête du 1^{er} Novembre avec le Souvenir Français... , mais aussi d'autres projets qui sont à l'étude comme l'amélioration des parcs de jeux et le développement des relations intergénérationnelles...



INFOS UTILES

4G et TNT : ce qu'il faut savoir

La 4G peut perturber ponctuellement la réception de la TNT

POURQUOI LA 4G PEUT-ELLE PERTURBER LA TNT ?

La 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celle de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau. La 4G n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique.

QUE FAIRE EN CAS DE PERTURBATIONS ?

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs mobiles vers les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau :

CAS N°1

VOUS RÉSIDEZ EN HABITAT COLLECTIF

Signalez vos perturbations TNT à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble, qui appellera le numéro :

CAS N°2

VOUS RÉSIDEZ EN HABITAT INDIVIDUEL

appelez le numéro :

0 970 818 818

(appel non surtaxé)

Un diagnostic réalisé par des téléopérateurs permet de confirmer ou non que les mises en service 4G sont à l'origine du brouillage.

En cas de brouillage avéré par la mise en service d'un site 4G, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes rappelé dans les jours qui suivent votre appel pour programmer l'intervention d'un ant

Des solutions simples pour remédier aux ont été identifiées. Elles sont fin Vous bénéficiez donc d'une interv

Le rôle de l'ANFR dans la protection de la réception TV

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public administratif placé auprès du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Elle est chargée par la loi, conjointement avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel, de la protection de la réception de la TNT reçue par voie hertzienne terrestre, c'est-à-dire par l'antenne râteau installée sur le toit.

QUAND L'ANTENNISTE INTERVIENT-IL ?

Les difficultés de réception peuvent être liées à des installations domestiques défectueuses. Celles-ci relèvent de la responsabilité du téléspectateur en habitat individuel, du gestionnaire d'immeuble en habitat collectif. Ils doivent donc faire appel à un antenniste pour une remise à niveau des équipements.



QUAND L'ANFR INTERVIENT-ELLE ?

L'Agence apporte son expertise technique lorsque les problèmes ont une cause extérieure à l'installation individuelle ou collective. C'est par exemple le cas pour :

- des dysfonctionnements de l'émetteur qui diffuse les signaux TNT ;
- des évolutions de la diffusion engendrant des modifications de la couverture TNT ;
- des brouillages causés par d'autres services utilisant également des fréquences.

La 4G se déploie dans votre commune sur des fréquences qui peuvent, dans certains cas, altérer la bonne réception de la TNT.



POUR CONTACTER L'ANFR ET ÊTRE INFORMÉ DES ACTIONS MENÉES : APPELEZ LE 0 970 818 818

du lundi au vendredi, de 8h à 19h, appel non surtaxé

Des informations sur www.recevoirlatnt.fr

Zéro phyto, oui mais ...

Depuis 2017, la loi de « transition énergétique » pour la croissance verte interdit l'usage des pesticides sur les espaces ouverts au public (espaces verts et voirie).

La ville de Marange-Silvange s'est engagée de manière progressive dans ce processus de gestion sur l'ensemble des espaces gérés par la commune bien avant l'échéance du 1^{er} janvier 2017. L'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat ne faisait que renforcer la volonté municipale d'un entretien des espaces verts, chemins et voiries par des moyens naturels. Le désherbage des voiries communales s'effectue aujourd'hui avec des méthodes alternatives : désherbage manuel, thermique ou mécanique par broissage. Un changement des méthodes de travail pour les équipes techniques qui entre dans le cadre d'une démarche en faveur de la santé et de la biodiversité. On observe d'ailleurs que la nature reprend doucement ses droits avec le retour de la végétation spontanée. Une situation qui dérange parfois le grand public jusqu'alors habitué à des sols stériles ou nus.



Par ailleurs, l'entretien des parcs, jardins et massifs a évolué et la ville fait le pari d'un traitement plus respectueux de l'environnement au travers d'une gestion différenciée. Cette approche résonnée remet en question le tout horticole, sans toutefois le supprimer. Le principe est de mettre en place sur chaque espace le mode de gestion adapté en tenant compte de son utilisation et de sa situation.

Une gestion intensive est maintenue pour les uns comme le parvis de la mairie, la Place Pierre Mendès France, et une gestion plus naturelle est privilégiée pour les autres, comme les abords du bassin du Grand Abani. Ce type d'organisation permet de favoriser la biodiversité et de privilégier les plantations vivaces. Avec la mise en place de couvres sols et de paillage. Il nous reste cependant des efforts à faire pour de qui est des pots hors sol très gourmands en eau ...

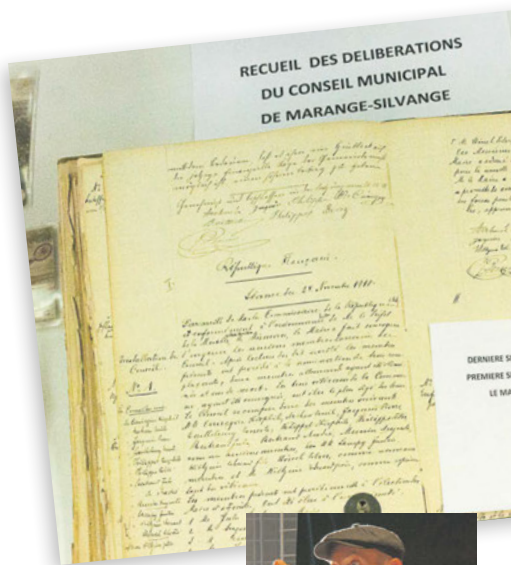
Il est important de noter que l'usage et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdits à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne particulièrement les jardiniers amateurs.

Une petite précision semble cependant nécessaire : le zéro phyto ne veut pas dire sans aucun traitement des voiries ou de certains espaces. Nos agents font usage lors de traitements de produits de biocontrôle, produits qualifiés à faibles risques et utilisables en agriculture biologique.



Natacha Sinnig

L'action culturelle
et la démocratie participative



Mémoire de nos anciens à la bibliothèque

Pour la 12^{ème} édition du festival « Lire en Fête... partout en Moselle », la bibliothèque municipale, avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle et de la municipalité de Marange-Silvange, a proposé des animations sur le thème « Allemagne, France : la Moselle d'un monde à l'autre ».

Deux ateliers créatifs ont été organisés le mercredi 10 octobre : Lucie Hennequin et les bibliothécaires ont accompagné les enfants pour la création d'un presse-papiers sur le modèle d'un bricolage réalisé par les soldats de la première guerre mondiale.

Le conteur Stéphane Kneubuhler a donné une représentation de son spectacle « Les Vieux de la Vieille » le vendredi 12 octobre. Le public présent a été conquis par ce spectacle qui a mélangé le merveilleux et la chronique de village, où l'humour et la tendresse ont dressé un portrait pétillant de ce temps d'autrefois. Pour clôturer la soirée, les personnes présentes ont été conviées à boire le verre de l'amitié.

Du 1^{er} au 31 octobre, l'exposition « Mémoire du temps de l'occupation » a permis de revivre la vie quotidienne du village pendant la guerre de 14-18 à travers de nombreux documents exposés à la bibliothèque : délibération du Conseil municipal, affiches, cartes postales, courriers.

Sélection de livres

Niamh Macfarlane a fondé avec son mari Ruairidh une entreprise qui produit un tweed particulier, très apprécié par les designers de la mode. Lors d'un séjour à Paris, Niamh soupçonne son mari d'avoir une liaison avec une jeune créatrice russe Irina Vetrov. C'est d'ailleurs une information qu'elle vient de recevoir via un mail anonyme. Alors, lorsque son mari lui annonce qu'il se rend à une réunion, elle a des doutes et le suit. Mais là, l'impensable se produit, Niamh assiste place de la République à l'explosion du véhicule qui emmenait son mari. Que s'est-il passé ? Qui était visé ?

Tout au long de l'intrigue, une grande place est laissée à la présentation de l'Écosse et de ses îles, à son mode de vie, ses paysages et ses coutumes.

Je te protégerai
MAY Peter, 405 p.
Éditions du Rouergue, 2018



Le premier roman de Pauline Delabroy-Allard a tout d'un grand : une justesse de ton, un véritable sens de la poésie, du rythme et un style bien à lui. La narratrice tombe sous le charme de Sarah, personnage fantasque et exubérant qui l'attire dans les spirales de la passion. C'est alors un drame en deux temps qui se joue, tout en oppositions, de la naissance des sentiments à la désillusion brutale. Un livre sensible, sans fioritures, qui révèle une voix avec laquelle il faudra désormais compter dans le champ littéraire français.



Ça raconte Sarah - DELABROY-ALLARD Pauline, 192p., Minuit, 2018
Prix des libraires de Nancy
Prix Envoyé
Deuxième sélection du prix Goncourt

Fête patronale

Cette année encore, les bénévoles de l'US SILVANGE BASKET ont tenu buvette et restauration lors de la fête patronale.

Pendant 4 jours, ce ne sont pas moins de 30 bénévoles qui sont venus donner de leur temps pour faire de cet événement une réussite.

Pendant de longues semaines, Gérard et Danielle Heitz bien secondés de Bertrand Descroix ont tout préparé, calculé, commandé et orchestré pour que tout soit parfait.

Avec un temps quasi idéal, cette édition (la 4^{ème} dans l'enceinte de l'école Felix Middy), cette tradition peut-on maintenant dire puisque cette fête existe depuis 45 ans, a été un succès, une affluence record, de la bonne humeur, des personnes heureuses de se retrouver.

Jérôme Hecquet, président de l'US SILVANGE : « La fête patronale est un événement important pour tout le club, mais également pour la ville de Marange-Silvange. Pour nous, cela nous permet de lancer notre saison, les entraînements reprennent en général la semaine de la fête, et pour les bénévoles, cela permet de nous retrouver, et de fédérer autour de nous. C'est relativement épuisant, nous assurons 4 jours de fête, de 9h du matin à 1h, mais c'est une satisfaction, sans parler de chiffre, ni de bénéfice, c'est valorisant pour nous de recevoir tous ces compliments sur la qualité de l'organisation, sur l'engagement de nos bénévoles, et franchement arriver à pérenniser cette fête alors que le bénévolat s'essouffle de partout je pense que c'est révélateur de la bonne santé du club. Bien évidemment, rien ne serait possible sans Danielle et Gérard qui œuvrent longuement dans l'ombre et auxquels je tire un grand coup de chapeau ! A cette réussite, nous nous devons d'associer la municipalité et les services municipaux, pour le prêt de matériel, les facilités des démarches administratives... et nous remercions nos partenaires et fournisseurs avec lesquels nous avons lié de forts liens de confiance. »

Rendez-vous est pris en 2019, pour la fête patronale qui marquera les 60 années d'existence du club cette fois !



Guy Beaujean



Les fêtes et cérémonies
ainsi que le tourisme

Marche gourmande et découvertes culinaires

Un parcours agréable, une météo ensoleillée de nouvelles découvertes culinaires, la découverte des vins de Marange. Et voilà les ingrédients de réussite de notre marche gourmande.

Le départ est organisé place Mendès France, par Michel et le Virelai. Quelques dizaines de mètres plus loin dans la cour de l'école La Rousse, Christiane et les Archers préparent le petit déjeuner. Les baguettes de pain encore chaudes, croustillantes et dorées à souhait sont tartinées de beurre et de confiture et déguster aussitôt accompagnées d'un café encore fumant...

Nos marcheurs sont prêts pour entreprendre la deuxième étape, direction le village de Fèves... Anne-Marie et l'École de musique sont prêts à les accueillir et leur offrir leur spécialité " la baguette Lorraine ". Halte très appréciée, car en effet c'est l'étape la plus longue.

Après une pause bien méritée, nos marcheurs repartent vers Ternel aux nouveaux ateliers municipaux, où Bernard en compagnie de Commune d'Avenir nous ont concocté avec brio la bolée de moules marinières.

Pour l'avant dernière étape, tous se dirigent vers la place des anciens combattants, Jean et Hervé font dorer à la braise de magnifiques jambons enrobés de miel et d'épices.

Claude et Baby-boom sont aux crêpes, spécialité locale des plus appréciée.

La dernière étape est tenue par Marie et la Peep, qui ont cette année avec le concours de l'École de musique préparées de délicieuses tartes à la mirabelle.

N'oublions pas Marc et l'oenophile marangeois qui tout au long de ce parcours, nous ont fait découvrir les vins de notre village.



Une marche gourmande réussie,
où tous sont repartis enchantés,
la tête encore pleine de couleurs et
de saveurs de nos campagnes...

Diane Weider



Les finances
et le contrôle budgétaire

Taxe d'habitation et taxe foncière

Les taxes sont inchangées depuis 13 ans

Le taux de taxe d'habitation est de 16,39 % pour Marange-Silvange, alors que la moyenne nationale est de 24,47 % en 2017.

Le taux de la taxe foncière bâti est de 14,63 % pour Marange-Silvange alors que la moyenne nationale est de 21 % en 2017.



Combien ça coûte ?

La dépense moyenne de la commune en 2017 pour 1 enfant en maternelle a été de **1 063 €**

Fournitures scolaires et petits équipements	16 495,37 €	63,20 €	63 €
Charges des personnels ASEM (Assistants Spécialisés des Ecoles Maternelles)	256 288,34 €	981,95 €	982 €
Sorties pédagogiques et animations	4 589,35 €	17,58 €	18 €

Les finances et le budget

Lors du conseil municipal d'octobre dernier, les élus ont voté une modification du budget afin d'y ajouter l'acquisition de nouveaux équipements pour les services techniques de la ville.

Il s'agit de l'achat d'un nouveau camion benne pour 31 900 €, d'une nouvelle tondeuse frontale pour 33 000 € et d'un nouveau chariot élévateur pour 26 800 €. Ainsi, l'installation des services dans le nouveau Centre Technique Municipal à Ternel s'est également accompagnée du remplacement des équipements vieillissants ou de sécurité insuffisante.

Par ailleurs, de nouvelles dépenses ont été ajoutées, 30 couchettes pour la sieste des tous petits et l'installation d'une nouvelle structure de jeux, pour l'école maternelle La Rousse où les effectifs sont en forte progression avec l'ouverture d'une nouvelle classe dès cette rentrée.

De plus, 7 100 € ont fait l'objet d'une inscription au budget pour l'installation de cases de columbarium complémentaires au cimetière de Marange.

Enfin, 125 000 € supplémentaires seront consacrés à des travaux de voiries à réaliser d'ici la fin de l'année, ainsi qu'à des travaux de réfection et d'entretien des fossés de la rue du Haut de la Marche.

Avec la prise en compte des modifications du budget, la section de fonctionnement s'élève à 5 178 44 € et les prévisions de dépenses en investissement sont fixées à 3 471 692 €.



Devenez Ambassadeur de notre ville où que vous soyez ! Marange-Silvange connectée au monde !

Du bout du monde ou plus près de nous, participez à la vie de notre commune, restez reliés.

Faites une photo emblématique ou représentative du pays dans lequel vous êtes, mettez-vous en scène avec le chèche déployé de Marange-Silvange et transmettez-nous la photo !

1 - Vous partez en vacances à l'étranger

Avant votre départ : pensez à venir prendre un chèche personnalisé en mairie.

2 - Pour tous les Marangeois qui sont partis ou qui ont un proche actuellement à l'étranger

Transmettez-nous vos coordonnées ou celles de votre proche, nous vous (lui) ferons parvenir le chèche.



M. BOMBACI - Inde



Mme BAZZOLI
ISRAEL : Lac de Tiberiade



Mme REVELANT
Ile Maurice



M. et Mme VASINIS
Afrique du Sud



Mme REVELANT - Espagne



Faites-nous parvenir la photo :
 Par mail à : accueil@mairie-marange-silvange.fr
 ou par courrier à :
 Mairie de Marange-Silvange
 Rue de l'Abani - 57535 MARANGE-SILVANGE
 Nous publierons votre photo sur le site de notre ville de cœur

**Vos prochains rendez-vous
 avec votre radioweb associative à MARANGE-SILVANGE**

Maxitop WEB
103.50 MHz
RADIO



*Tous les jours, 4 heures d'infos locales !
 Chaque semaine, des cadeaux à gagner !*

Maxitop webradio propose également la réalisation d'émissions en direct d'événements sur la commune, ainsi que l'enregistrement d'émissions pour toutes les associations de Marange-Silvange qui en feront la demande en appelant par téléphone le :

C'est gratuit ! 09.77.36.05.06 C'est gratuit !



Monsieur Marc Wiltzius nous a quittés le 24 septembre dernier à l'âge de 85 ans. Il fut en 1947, le plus jeune porte-drapeau de France à l'âge de 14 ans.

Membre de l'Union Nationale des Combattants, il devient, avec Monsieur Eugène DESAMAIS, l'un des premiers fondateurs de la section André Maginot Groupement 123 de Marange-Silvange, dont il occupera le poste de trésorier durant de nombreuses années. Il intègre également le comité du Souvenir Français.

Nous tenions à rappeler son attachement pour la France et son patriotisme indéfectible, ainsi que la fierté et l'enthousiasme toujours communicatif d'être porte-drapeau, qui lui valait également d'être reconnu et respecté par tous les amis de sa confrérie.

Il s'engage en politique et devient membre du Conseil Municipal de 1965 à 1977 sous les mandats de Jean Midy. Il consacre douze années au travail municipal et son investissement et son engagement sans faille durant ses 2 mandats sont remarquables.

Pour l'ensemble de ses mérites, Marc Wiltzius est devenu Citoyen d'honneur de notre commune en 2011, dont les conseils avisés étaient toujours écoutés.

L'ensemble de la Municipalité tient aujourd'hui à lui rendre hommage pour ses qualités d'homme et de citoyen disponible et attaché à la vie de sa commune.

Nous avons une pensée affectueuse pour son épouse Pauline et pour ses enfants.

Nos pensées vont aussi aux familles des citoyens d'honneur décédés : Jean-Marie BOURG, Robert CAHEN, Eugène GABRIEL, André et Colette LEMALE, Jean ORTIS, Joseph STEINBACH, Paul DARDARD, Pierrette et Louis RODRIGUEZ, Joseph JUNG, Gérard VIDEMONT, Jean MATHIEU, André STEINBACH, Norbert VERONI, Marc FRAUND et à l'ensemble des familles ayant perdu un proche.



Marc Wiltzius

L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Marange-Silvange en Mouvement Liste de Rassemblement et d'Entente Communale

Triste fin d'année ...

Novembre mois des commémorations, d'abord celle de l'armistice de la première guerre mondiale et plus proche de nous celle des attentats de Paris et du BATACLAN. Un moment d'unité nationale et internationale face à l'effroyable bilan de ces vies perdues.

En vain puisqu'aujourd'hui les français sont plus divisés que jamais non pas contre un ennemi venu d'ailleurs, pas contre une invasion quelconque mais entre concitoyens dans une compétition des colères. Quand l'un affiche son gilet jaune en guise de protestation, l'autre lui roule dessus en réaction de colère.

On cherche des responsables, on montre du doigt : les politiques, le gouvernement, le chef d'entreprise, la société ...

Et pendant ce temps le spectacle de la politique continue sans apporter de réponses.

2019 sera une année d'élections européennes avec le risque d'une abstention massive tant les gens n'y croient plus ...

Il faudra faire preuve de beaucoup de pédagogie pour éviter une dérive populiste.

Au niveau local, ce sera une année pré-électorale. Alors Marange-Silvange une ville où il fait bon vivre ?

Après plusieurs rencontres avec des citoyennes et des citoyens le constat est clair, ils sont de plus en plus nombreux à attendre une offre alternative humaniste, progressiste, écologiste et républicaine à la majorité municipale actuelle.

Mais il sera temps de poursuivre ensemble ce dialogue dans les mois à venir. Malgré ce contexte difficile toute l'équipe de Marange-Silvange en Mouvement veut ici souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année, avec le bonheur pour chacun de se retrouver en famille et avec les amis.

Nos pensées vont vers ceux malades, personnes isolées ou affaiblies par l'existence. Pour notre part, nous sommes persuadés que plus que jamais il faut remettre de l'humain dans notre société.

Bonne Année 2019

ÉTAT CIVIL

Bonjour la vie

JANVIER 2018

Emmy Soline BRUM
née le 02/01/2018

Salomé GENDRAUD
née le 06/01/2018

Ophélie AHOBAUT
née le 06/01/2018

Safaa BERRAZI
née le 09/01/2018

Sherine BERRAZI
née le 09/01/2018

FEVRIER 2018

Emma Caterina BOUZENDORFFER
née le 26/02/2018

MARS 2018

Noé STRUSSIONE
né le 01/03/2018

Hugo SONRIER
né le 03/03/2018

Luca PALUMBO
né le 05/03/2018

Timéo Pascal Jacky LEQUY
né le 10/03/2018

Alessio TOSCANO
né le 17/03/2018

Charlie GEORGES
né le 26/03/2018

AVRIL 2018

Chloé Célestine VILLA
née le 11/04/2018

MAI 2018

Léon Jules RÖMER
né le 23/05/2018

Ambre Agnès Sylvie HALLOT
née le 25/05/2018

JUIN 2018

Louise Régine Katryne BORTOLOTTI
née le 10/06/2018

Tom Florian KRAFFT
né le 10/06/2018

Naomie SCHWARTZ
née le 12/06/2018

Inayah Ines BROUTIN DJENDLI
née le 22/06/2018

Louna Marina BROUTIN DJENDLI
née le 22/06/2018

JUILLET 2018

Gabriel GELLY
né le 16/07/2018

Mélodie FOSSE
née le 27/07/2018

AOUT 2018

Malone HEUSBURG
né le 16/08/2018

Ethan BRASCH
né le 14/08/2018

SEPTEMBRE 2018

Adriana Jeanne-Marie KNIPPER
née le 03/09/2018

Thibault Eric Raymond DINCHER
né le 19/09/2018

OCTOBRE 2018

Benjamin Louis AMALOU
né le 04/10/2018

Lucie Christa Monica COIATELLI née le 26/10/2018

NOVEMBRE 2018

Nahel MADACI
né le 08/11/2018

Jude ULRICH
né le 20/11/2018

Teddy DIETSCH
né le 23/11/2018



Emy DIETSCH
née le 23/11/2018

DECEMBRE 2018

Logan CHUDALLA
né le 02/12/2018

Andréas José PEREIRA
né le 21/12/2018

Duana RAMA
née le 25/12/2018

Olivia BIROU
née le 26/12/2018

Léonie RYCKEWAERT
née le 27/12/2018

La Vie à 2



AVRIL 2018

Le 07 Francis LAMBOLAY
et Laurence MASSINET

Le 21 Rémy BENMEDJAHED
et Noëlla MATHYS

MAI 2018

Le 19 Damien THOUVILLE
et Aurore BRIÈRE

Le 19 Florian GÉROLD
et Pauline KIEFER

Le 26 Raphaël CHEVAUX
et Angélique ALLARD

JUIN 2018

Le 09 Pierre COIATELLI
et Diane COLCHEN

Le 16 Christian PETERLÉ
et Isabelle RACH

Le 16 Nicolas BRACH
et Sabrina PANAROTTO

Le 16 Laurent FOLI
et Myriame CHALARD

Le 23 Laurent LIMBACH
et Sandra MOLINARO

Le 30 Patrice LOCATELLI
et Rania BENMAAMAR

JUILLET 2018

Le 07 Kévin CENNERAZZO
et Claire AMADORO

Le 07 Angelo LODDO
et Pascale GIERTLER

AOUT 2018

Le 04 Loïc LANCIONE
et Aurélie PAGANO

Le 11 Hugo Miguel CORREIA CANILHO
et Cátia CRISTINA

SEPTEMBRE 2018

Le 01 Michaël BUCCI
et Nadège THIEL

Le 08 Ghislain DARVILLE
et Mélanie HASCHAR

Le 15 Guillaume AMBROSINI
et Savey THOU

Le 15 Adrien DOBROWOLSKI
et Florence CLAUDE

OCTOBRE 2018

Le 06 Gérald HEITZ
et Aurélie LALLEMENT

Le 20 Yassine HAN
et Chainais GUILIZ

DECEMBRE 2018

Le 22 Rémi LECAS
et Elodie STEFFE

Au revoir, ils s'en sont allés

JANVIER 2018

Stanislas BUGALA
décédé le 20/01/2018

Stanislao CERRONE,
décédé le 21 janvier 2018

Adrien BRUCKER
décédé le 23/01/2018

FEVRIER 2018

Monique SCAGNOLI
épouse STOCCO,
décédée le 03 février 2018

Mathilde PORTE née DOYEN,
décédée le 07 février 2018

MARS 2018

Marie DAL PONTE
ALEXANDRE,
décédée le 14 Mars 2018

Roger POZZI
décédé le 27/03/2018

AVRIL 2018

Monique DIEUDONNÉ
épouse BELIN,
décédée le 03/04/2018

Arlette ZEHREN
épouse KACPRZAK,
décédée le 12/04/2018

MAI 2018

Salvatore VITALE
décédé le 04/05/2018

Jean AULNER
décédé le 29 Mai 2018

JUIN 2018

Jeanne HESSE épouse RACH,
décédée le 03/06/2018

Clément CANU
décédé le 05/06/2018

Jean-Pierre BONGART
décédé le 11/06/2018

Enzo COMINASSI,
décédé le 29/06/2018

Jean BECKER,
décédé le 26/06/2018

JUILLET 2018

Vincenza BERTOLONI
née INGRAO
décédée le 19/07/2018

Marie-Louise GRIETTE
née JAGER
décédée le 31/07/2018

AOUT 2018

Michel RAYOT
décédé le 07/08/2018

Romain PIECZARKA
décédé le 21/08/2018

Florentin MARCOLUNGO
décédé le 22/08/2018

Jérémy HAMMERSCHMIDT
décédé le 24/08/2018

Marianne ARDUINI
née MUSIOL
décédée le 28/08/2018

SEPTEMBRE 2018

Marcelle WOZIWODA
née MALHOMME
décédée le 19/09/2018

OCTOBRE 2018

Guy GIACOMELLI
décédé le 08/10/2018 dit NANY

Marcelle PACIEL née TRESSE
décédée le 09/10/2018

NOVEMBRE 2018

Maria LANIOT
décédée le 26/10/2018

Marie DIAS née SUBTIL
décédée le 01/11/2018



André TOUSSAINT
décédé le 20/11/2018

Gilberte COCO née VALLÉ
décédée le 20/11/2018

DECEMBRE 2018

Jean STARGALA
décédé le 19/12/2018

Charles TORELLI
décédé le 21/12/2018



Noël à Marange-Silvange



*Un grand
Merci aux
bénévoles*